
MÉSAVENTURE THERMALE EN BELGIQUE

Pierre de Marchin

Liège, Chaudfontaine

Permettez-moi d'exprimer mon émotion de me retrouver, au soir de ma vie, dans le lieu même où j'ai appris la rhumatologie.

Premier contact avec Aix-les-Bains en 1948 (ou 1949) lors de la première semaine d'enseignement de la rhumatologie, initiative qui a précédé celles des Facultés. Epoque de lustre particulier pour les médecins thermaux, spécialistes avant la lettre et depuis longtemps grâce à une clientèle fidèle et abondante dans des domaines orientés.

J'ai une deuxième raison de me sentir à l'aise parmi vous et il faut que vous la connaissiez. En phonétique, il y a équivalence entre « W » et « G ». Ce qui signifie qu'on est Gaulois quand on est Wallon...

L'histoire belge que je suis chargé de vous raconter n'est pas plus drôle que les autres, mais elle peut nourrir votre réflexion.

En mars 1979, j'avais invité votre Société à partager à Bruxelles les débats qui agitaient la Société belge d'hydrologie médicale. Mon ami François Besançon y fit une communication mémorable, qui mérite d'être relue, dans la « Presse thermale ». Il disait ses craintes devant l'évolution subie par la Belgique, donnait maints exemples de la crédibilité du thermalisme français et mentionnait l'intérêt de l'éducation sanitaire, point sur lequel je reviendrai.

Au lendemain de la guerre 39-45, le maire de Spa, médecin dans sa station, assista ici même à un congrès de thermalisme social. Soutenu par un parti au pouvoir, une compagnie d'assurances du même bord (vouée au soutien d'initiatives sociales) et profitant d'un vœu de la « Sécu » de voir se développer la lutte contre le rhumatisme, fléau coûteux, ce médecin fonda une clinique d'un type nouveau dans le pays. Toutes les exigences diagnostiques et thérapeutiques des affections rhumatismales et cardio-vasculaires y étaient rencontrées, allant par exemple jusqu'à l'usage des radio-isotopes, la petite orthopédie, le reclassement professionnel, la détection des cancers etc. Remboursement total. Affluence maximale en 1965.

Puis, agitant les soucis financiers à court terme de la « Sécu », un autre parti politique engendra une détérioration progressive dès 1976. On supprima dans le cadre de la « Sécu » la nomenclature thermale spécifique pour les soins et l'hébergement. Fermeture des cliniques thermales de Spa et d'Ostende. Les villes d'Ostende et de Chaudfontaine jugèrent bon de supprimer leurs établissements thermaux, définitivement en ce qui concerne Ostende. Récent regain à Chaudfontaine et bientôt à Spa sous la forme de nouveaux thermes voués essentiellement à la remise en forme. Ces pseudo-cures, dont je ne conteste pas l'agrément, introduisent une double confusion : elles ressemblent aux cures médicales et se font en tous lieux.

On vous dira dans un moment comment le domaine médical n'a pas disparu à Chaudfontaine.

Les nouveaux thermes de Spa, qui seront inaugurés l'an prochain, conserveront les traitements classiques et la prescription médicale dans un secteur.

Comme à Chaudfontaine, les nouveaux locaux restent propriété communale. Mais, l'exploitation est confiée à des sociétés privées déjà impliquées dans des établissements analogues (à Spa : « Eurothermes », société française).

D'un côté comme de l'autre, les pouvoirs publics ont subsidié l'édification des bâtiments présentés dans les projets comme n'étant pas des services médicaux, ce qui les eût fait relever du Ministère de la Santé publique sans espoir d'aboutir. Actuellement, au « Château des Thermes » récemment ouvert à Chaudfontaine et aux anciens thermes de Spa, les traitements sont remboursés, quand ils sont médicalisés, dans le cadre de la physiothérapie générale avec de sévères limites.

Je voudrais souligner quelques points issus de notre expérience.

1° Il faut prendre au sérieux toute reculade de la « Sécu » parce que le processus est extensif et non réversible. En Belgique, il est malheureusement acquis que les meilleurs travaux scientifiques en hydrologie seront incapables de renverser la vapeur. Il est remarquable et désolant que ces difficultés coïncident avec le niveau croissant de nos recherches. Que tenter ?

Evidemment faire valoir les spécificités réelles incontournables, à commencer par les effets uniques de certains constituants des eaux sur les tissus de revêtement. Puis, mettre en avant les techniques particulières.

Si l'on est refoulé ponctuellement sur le terrain d'une hydrothérapie dont la spécificité est difficilement démontrable, il est une spécificité réelle à mettre en place.

2° C'est mon deuxième message. La spécificité consisterait en l'obtention de profits multiples pour les malades (à l'exemple peut-être des « sanatoriet » allemands). A savoir : revendiquer des indications précises de cure basées sur la démonstration de votre « service médical rendu » et y joindre l'éducation sanitaire sur différents plans. Apprentissage de l'hygiène orthopédique, de mesures diététiques, d'une activité physique individualisée chez les sédentaires. Bilan de santé. Sevrage tabagique. Petits soins non réalisables à domicile. Conseils psychologiques dans le cadre d'une médecine lente, permettant des contacts répétitifs curistes/personnel soignant.

A Chaudfontaine, nous avons dégagé les indications majeures d'application des bains « subaquas », permettant une rémission de dix mois environ dans certaines arthroses (effet classiquement différé après la « crise thermale ») et la guérison de certaines acroparesthésies identifiées par l'épreuve thérapeutique elle-même¹.

¹ La technique consiste en un arrosage à jet plein sous eau, lent, centripète, à une pression optimale de 20 cm Hg à la peau, à la température optimale, « indifférente » de 34° pour les membres (réchauffé pour la colonne). Permet d'obtenir une réduction maximale du volume de la jambe qui fut mesurée dans toutes les conditions, notamment après repos simple et allongé sur un lit puis sous eau sans arrosage. Essais à températures et pressions du jet variées. En -dessous et au-dessus des optima mentionnés, on n'obtient pas la résorption maximale des liquides interstitiels en 20 minutes. On ne donne pas un bain avec arrosage subaquatique n'importe comment. Evidemment pas d'arrosage des veines, pas d'arrêt sur les articulations. Meilleurs résultats : arthrose fémoro-tibiale, puis vertébrale, puis poly-arthroses. Enfin, la technique a permis d'isoler une forme d'acroparesthésies liée simplement à la stase périphérique, non visible cliniquement mais suffisante pour encombrer le canal carpien et la soulage durablement, ce qui n'est pas expliqué.

3° On sait combien la méthodologie d'analyses des résultats des cures thermales est difficile. Mais, à Chaudfontaine encore, sans double insu et autres conditions rigoureuses d'observation, n'est-il pas convaincant de noter :

a) Les bienfaits ne sont pas attribuables au repos puisque presque tous les curistes sont ambulants. Au contraire. Cette pratique (non idéale, j'en conviens) tient à la proximité de la ville de Liège et de son agglomération.

b) Les améliorations étaient moins nettes dans mon service en ville, équipé seulement de physiothérapie sèche. Des deux côtés : le même observateur.

c) La satisfaction des malades leur faisait réclamer la répétition de la cure l'année suivante, malgré des déplacements peu attrayants. Cinquante pour cent des curistes étaient des anciens.

Il faut noter que je ne retenais en cure que les indications favorables, ce qui était réalisable vu l'absence de séjour.

Y a-t-il beaucoup de traitements qui procurent, sans effet secondaire, de tels soulagements ? A plusieurs reprises, en France, vous avez pu noter la diminution de l'absentéisme et de la consommation de médicaments, souligner la remarquable réactivité des enfants dans les cures ORL et bien d'autres réussites irréfutables.

N'avez-vous jamais eu recours au tirage au sort?

Enfin, ultime vocation, non spécifique, mais capitale : la rééducation en piscine dans le domaine moteur. Elle n'est pas correctement réalisée partout et restera toujours un monument incontestable de la thérapeutique.

En conclusion, j'espère qu'en dépit des obstacles nous pouvons reprendre à notre compte la formule d'Anatole France : « Nous aurons raison parce que nous avons raison. » et je vous donne rendez-vous à Spa et à Chaudfontaine en 2004 pour la célébration de notre modeste 50^{ème} anniversaire en espérant avoir la joie de vous y revoir.



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

— (VOSGES) — A 6 heures de Paris : voitures directes —

SAISON : 15 MAI-30 SEPTEMBRE

EAUX HYPERTHERMALES TRÈS RADIO-ACTIVES

d'une efficacité reconnue pour

DYPEPSIES, ENTÉRITES, COLOPATHIES, HÉMORROIDES
SYNDROMES DU SYMPATHIQUE
SYNDROMES ENTERO-GYNECOLOGIQUES
RHUMATISMES, NEURALGIES, SCIATIQUES

ÉTABLISSEMENTS TRÈS MODERNES

Piscine de natation en eau courante tiède. Air tonique. Cure de repos
Grand parc : Tennis. Parc d'enfants. Casino. Théâtre.
Circuits d'auto-cars.

Hôtels de toutes classes avec régimes alimentaires

Renseignements : Compagnie des Thermes à Plombières

Quelques
publicités
thermales de
1938

CONTREXÉVILLE

SOURCE DU PAVILLON

L'eau la plus active des Vosges

GRAVELLE - GOUTTE - INFECTIONS

— et CATARRHES URINAIRES —

Syndrome entéro-hépatico-vésical

TOUTES MANIFESTATIONS ARTHRIQUES

CAUTERETS

HAUTES-PYRÉNÉES — 950 m. Alt.

NEZ - GORGE - OREILLES - BRONCHES
VOIES RESPIRATOIRES - ENFANTS

Etablissements thermaux et Casino remis à neuf
Outillage thérapeutique modernisé

Tous renseignements pour cure et séjour à

L'UNION THERMALE PYRÉNÉENNE, 76, boul. Haussmann, PARIS